

Saint Martin aux Bois 60  
"...la plus belle lanterne  
de mon royaume."  
Henri IV

# FLASH INFO

## avril 2025

**Mairie de Saint-Martin-aux-Bois:**

Tél : 03 44 51 03 55

Site Internet : <https://saintmartinauxbois.fr>

Courriel : [saint-martin60@wanadoo.fr](mailto:saint-martin60@wanadoo.fr)

### Informations pratiques

**EN CAS D'URGENCE :**

**POMPIERS DE Maignelay le 03.44.51.54.30 ou 18, S.A.M.U. le 15**

- **GENDARMERIE DE Maignelay le 03.44.51.55.17 ou 17**
- **CENTRE ANTI-POISON 24h/24h le 0800 59 59 59 (n° vert gratuit)**
- **MÉDECINS** : Pour connaître le médecin de garde le week-end et les jours fériés, vous pouvez téléphoner à votre médecin traitant, un répondeur vous donnera toutes les indications.
- **PHARMACIENS** : Pour connaître la pharmacie de garde les dimanches et jours fériés : tel : 3237 (0.34€/mn depuis un fixe).

### Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie

Nouveaux horaires du secrétariat de  
mairie :

- le mardi de 14 h à 18 h
- le mercredi de 11 h à 13 h
- le vendredi de 14 h à 18 h

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous

Tél : 06 82 71 87 60

### Etat Civil

Ils nous ont quittés :

- ❖ Matthieu LAURIN
- ❖ Hervé LINARD

### Recensement

Les jeunes gens et jeunes filles doivent se faire recenser dès leur 16<sup>ème</sup> anniversaire. Se renseigner au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture.

## Environnement

Reprise de la collecte des déchets verts chaque mercredi dans notre commune. Compostage, broyage et paillage sont prioritairement recommandés. Des sacs sont disponibles à la mairie



### Horaires des déchetteries du 2 avril au 29 octobre

LUNDI	Maignelay, La Neuville Roy	-	14h-18h
MARDI	Maignelay	9h-12h	14h-18h
MERCREDI	Maignelay, La Neuville Roy	-	14h-18h
JEUDI	Maignelay	-	14h-18h
VENDREDI	Maignelay, La Neuville Roy	8h-12h	14h-18h
		9h-12h	14h-18h
SAMEDI	Maignelay, La Neuville Roy	9h-12h	14h-18h
		9h-12h	14h-18h

Nous vous rappelons que la divagation des chiens est interdite dans le village. Merci aux propriétaires de veiller à ce que les accès et clôtures des propriétés sont bien fermées. De même, les aboiements ne doivent pas, par leur durée, leur répétition ou leur intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage, dans un lieu public ou privé. Merci de veiller à ces dispositions pour le bien être de chacun.

### Retour sur le conseil municipal du 4 avril 2025 :

Le principal point à l'ordre du jour concernait le vote du compte administratif et le vote du budget primitif de la commune. Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taxes locales sauf pour la taxe d'habitation Résidences Secondaires (Mise à jour réglementaire).

Les taux 2025 sont les suivants :

Taxe Foncière Bâtie : 39,17 %

Taxe Foncière Non Bâtie : 45,65 %

Taxe d'habitation Résidences Secondaires : 9,24 %

Le budget s'élève à :

Fonctionnement : 335 588,00 € Investissement : 272 000,00 € Total : 607 588,00 €

Concernant les investissements :

- Le passage de l'éclairage public en leds (déjà effectué), le passage de l'éclairage de l'abbaye en leds.
- La rénovation du logement de la mairie
- Remplacement des huisseries du restaurant.
- Le remplacement du tracteur tondeuse.
- La restauration de la porte de la sacristie de l'abbaye et d'une statue.

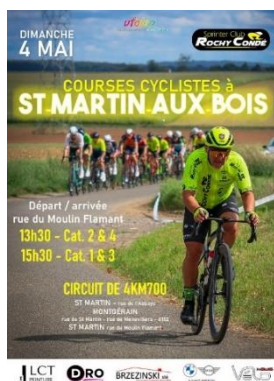
Autre point à l'ordre du jour : implantation de deux parcs éoliens.

Le conseil municipal devait donner un avis sur l'implantation d'un parc éolien sur Ravenel et le second sur Crèvecoeur le Petit - Brunvillers la Motte.

Sur ces deux projets, le conseil a donné un avis défavorable.

## Calendrier

- **12 avril** à 10h Réunion des bénévoles pour préparer la **Médiévale de l'abbaye** qui aura lieu les 13 et 14 septembre 2025.



- **4 mai** Course cycliste à Saint-Martin-aux-Bois  
Attention : restrictions de circulation et de stationnement sur le parcours. (Rue du Moulin Flamant, rue de l'abbaye à partir du restaurant de l'abbaye et la route de Montgerain)

- **8 mai** La cérémonie du souvenir du 08 mai 1945 aura lieu à 10h45 pour le recueillement et dépôt de gerbes de fleurs au monument aux morts, puis au cimetière. Retour à la salle communale pour le verre de l'amitié.  
La population est cordialement invitée. Rendez-vous à 10h30 devant la mairie.



- **1er juin** Passage des motos du rassemblement organisé par l'Iguane Club



- **7 juin** Passage de la Route de l'Oise rue de l'abbaye et Vaumont vers 17h30. Attention : restrictions de circulation et de stationnement sur le parcours. Stationnement interdit rue de l'abbaye à partir de 15h00

- **7 et 8 juin** Exposition de motos anciennes devant l'abbaye





**13 & 14**  
SEPTEMBRE  
2025

# MÉDIÉVALE

de l'Abbaye de  
Saint Martin aux Bois

4<sup>ème</sup> édition

**ENTRÉE  
GRATUITE**

**Campements médiévaux**

**Combats en armure**

**Marché artisanal médiéval**

**Restauration possible sur place** Horaires :

- Samedi de 10h00 à Minuit
- Dimanche de 10h00 à 18h00



En partenariat avec  
le comité des fêtes  
et la Mairie de Saint  
Martin aux Bois



Scannez-moi  
pour plus  
d'infos !